

# PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

## GROUPE SPÉCIAL INTERGOUVERNEMENTAL DU CODEX SUR LES ALIMENTS DÉRIVÉS DES BIOTECHNOLOGIES

*Deuxième session  
Chiba (Japon), 25 – 29 mars 2001*

**Le Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies tiendra sa deuxième session à l’“International Conference Hall” de “Makuhari Messe”, Nakase, Mihama-ku, Chiba (Japon) du dimanche 25 mars à 10 heures au jeudi 29 mars 2001**

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

| Point de l'ordre du jour | Objet   | Cote du document  |
|--------------------------|---|-------------------|
|                          | Ouverture de la session   |                   |
| 1.                       | Adoption de l'ordre du jour   | CX/FBT 01/1       |
| 2.                       | Questions renvoyées au Groupe spécial par d'autres Comités du Codex   | CX/FBT 01/2       |
| 3.                       | Examen des travaux accomplis par des organisations internationales pour évaluer les questions d'innocuité et de nutrition des aliments dérivés des biotechnologies                        | CX/FBT 01/3       |
| 4.                       | Examen de l'Avant-projet de principes pour l'analyse des risques liés aux aliments dérivés des biotechnologies modernes, à l'étape 4*   | CX/FBT 01/4       |
|                          | - Observations à l'étape 3*   | CX/FBT 01/4 Add.1 |
| 5.                       | Examen de l'Avant-projet de directives régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité des aliments dérivés des plantes obtenues à l'aide des biotechnologies modernes, à l'étape 4* | CX/FBT 01/5       |
|                          | - Observations à l'étape 3*   | CX/FBT 01/5 Add.1 |
| 6.                       | Document de travail sur la traçabilité*   | CX/FBT 01/6       |
| 7.                       | Document d'information sur la familiarité*  | CX/FBT 01/7       |
| 8.                       | Examen des méthodes d'analyse*  | CX/FBT 01/8       |
| 9.                       | Autres questions et travaux futurs, date et lieu de la prochaine session  |                   |
| 10.                      | Adoption du rapport   |                   |

**N.B.:** Les copies papier des documents marqués d'un astérisque seront distribuées par le Secrétariat du Japon du Codex.

Les documents de travail seront aussi affichés sur le site web du Codex. Ils peuvent être téléchargés à l'adresse URL suivante:

[www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Mesdames et Messieurs les délégués sont priés d'apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués, car le nombre d'exemplaires supplémentaires disponibles en séance sera limité.

**NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

*de la deuxième session du Groupe spécial du Codex sur les aliments dérivés des  
biotechnologies  
Chiba (Japon) 25 – 29 mars 2001*

**Point 1 Adoption de l'ordre du jour (Cote du document CX/FBT 01/1) :**

Conformément à l'Article V.1 du Règlement intérieur, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire de la session du Groupe spécial sera l'adoption de l'ordre du jour.

**Point 2 Questions renvoyées au Groupe spécial par d'autres Comités du Codex (Cote du document CX/FBT 01/2) :**

Le point inclut les questions renvoyées au Groupe spécial qui sont soumises par le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex, y inclus.

**Point 3 Examen des travaux accomplis par des organisations internationales pour évaluer les questions d'innocuité et de nutrition des aliments dérivés des biotechnologies (Cote du document CX/FBT 01/3) :**

Le Groupe spécial est invité à prendre note des résultats des travaux accomplis par d'autres instances internationales et d'autres organisations internationales pertinentes dans le domaine de l'évaluation de l'innocuité et la nutrition des aliments dérivés des biotechnologies, y compris les travaux accomplis par la FAO, l'OMS, l'OCDE et le G8.

**Point 4 Examen de l'Avant-projet de principes pour l'analyse des risques liés aux aliments dérivés des biotechnologies modernes (Cote du document CX/FBT 01/4) :**

Le Groupe spécial est invité à considérer à l'étape 4 l'Avant-projet de principes pour l'analyse des risques liés aux aliments dérivés des biotechnologies modernes préparé par le Groupe de travail présidé par le Japon.

**Point 5 Examen de l'Avant-projet de directives régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité des aliments dérivés des plantes obtenues à l'aide des biotechnologies modernes (Cote du document CX/FBT 01/5) :**

Le Groupe spécial est invité à considérer à l'étape 4 l'Avant-projet de directives régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité des aliments dérivés des plantes obtenues à l'aide des biotechnologies modernes préparé par le Groupe de travail présidé par le Japon.

**Point 6 Document de travail sur la traçabilité (Cote du document CX/FBT 01/6) :**

Le Groupe spécial est invité à prendre note du document de travail préparé par la France et considérer les étapes ultérieures à prendre.

**Point 7 Document d'information sur la familiarité (Cote du document CX/FBT 01/7) :**

Le Groupe spécial est invité à prendre note du document d'information préparé par ASSINSEL et l'OCDE et considérer les étapes ultérieures à prendre.

**Point 8 Examen des méthodes d'analyse (Cote du document CX/FBT 01/8) :**

Le Groupe spécial sera informé des travaux du Groupe de travail sur les méthodes d'analyse présidé par l'Allemagne et invité à considérer les étapes ultérieures à prendre.

**Point 9 Autres questions et travaux futurs, date et lieu de la prochaine session :**

Le Groupe spécial sera avisé des dates provisoires de la prochaine session.

**Point 10 Adoption du rapport :**

Conformément à l'Article VIII du Règlement intérieur, le Groupe spécial adoptera le rapport de la deuxième session sur la base d'un projet établi par le Secrétariat.